

SURODOR PIN MENTHOLE



NETTOYANT SURODORANT à FONCTION DÉSINFECTANTE pour TRAITEMENT des ENDROITS MALODORANTS

- Non caustique
Sans soude ou potasse
- Destructeur d'odeurs
- Nettoyant
- Surodorant
- Désinfectant
- Non moussant

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide.
ODEUR	: Puissante de Menthe Eucalyptus
COULEUR	: incolore
MASSE VOLUMIQUE	: 970 g/l +/- 20 g/l environ.
ASPECT	: Limpide.
RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre
pH pur	: 6,70
pH à 1 %	: 7,10
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 34,7 Dyne/cm.
INFLAMMABILITÉ	: NON INFLAMMABLE – NON COMBUSTIBLE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Facilement diluable à l'eau.

Economique, s'utilise à faible concentration.

N'altère pas les supports usuels, métalliques, plastiques, émail, polycarbonate, textile, etc...

Détergent des surfaces, enlève les souillures grasses, minérales et organiques.

Efficacité **BACTÉRICIDE** :

- Norme **NF EN 1040**
- Norme **NF EN 1276 (10 mn)** en conditions de saleté à 5% sur souches tests suivantes :
 - *Pseudomonas aeruginosa* CIP 103 467
 - *Escherichia coli* CIP 54 127
 - *Staphylococcus aureus* CIP 4.83
 - *Enterococcus hirae* CIP 5855

Efficacité **LEVURICIDE** :

- Norme **NF EN 1275** (Candida albicans)

Dégraissant et pénétrant, assure simultanément le nettoyage et la désinfection des surfaces, sols, murs, carrelages, revêtements thermoplastiques, les surfaces peintes lessivables, etc..., pour la maintenance des locaux, sanitaires, couloirs, halls, rues piétonnes, grandes surfaces, places publics.

Par son pouvoir odoriférant puissant, apporte une odeur fraîche et fruitée, saine et particulièrement agréable.



Autre senteurs

Citron
Fraise / fruits rouges
Menthe
Menthe eucalyptus
Pin eucalyptus
Vanille



Produits Chimiques
de Maintenance
Industrielle
depuis 1977

ACIDES – ALCALINS – SOLVANTS – DÉGRAISSANTS – NETTOYANTS – DÉSOXYDANTS – PHOSPHATANTS – DÉCAPANTS DÉCOLLANTS – AÉROSOLS – DÉSINFECTANTS – ABSORBANTS – GRAISSES – LUBRIFIANTS – PROTECTEURS TRAITEMENTS DE SURFACES – INSECTICIDES – RATICIDES – RÉPULSIFS – SAVONS – SHAMPOINGS CARROSSERIES


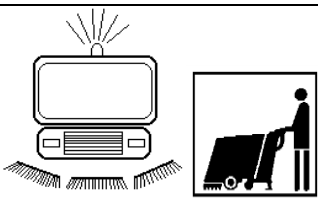
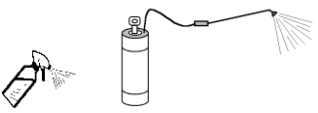
Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03

www.prodic-diffusion.com – info@prodic-diffusion.com – SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 968140

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Application par pulvérisation, trempage, brosseage, lessivage.

Utilisation en dilution dans l'eau froide ou tiède à moduler selon la fréquence de renouvellement de l'air, la température et l'hygrométrie ambiante.

FONCTION	U S A G E S	DILUTION	RINCAGE
Détergence Désinfection	solution de nettoyage désinfection en conditions de saleté. Activer le nettoyage si nécessaire par un brosseage. Désinfection : laisser agir 10 minutes 	à raison de 0,2 à 0,5% dans l'eau	Dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, terminer par un rinçage contrôlé à l'eau potable.
Destructeur des mauvaises odeurs avec fonction odorante	s'utilise en addition directe dans le réservoir de l'auto laveuse balayeuse de rues et places 	0,4 à 1 % dans l'eau.	Pas de rinçage
Destructeur des mauvaises odeurs zones malodorantes	s'utilise par pulvérisation directement sur les surfaces et parois où l'on souhaite détruire l'odeur 	Utilisation diluée à 25 ou 50 % dans l'eau	Pas de rinçage à l'eau en général, lors d'application sur des matériels malodorants.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'agents surfactifs et émulsifiants non ioniques, d'agents destructeurs d'odeur, composés suroodorants, d'agent bactéricide cationique. Renferme des huiles essentielles de parfum

RECOMMANDATIONS

Étiquetage du produit à l'état concentré (l'étiquetage disparaît totalement lorsque le produit est dilué à 50%)



ATTENTION

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

EUH208 Contient (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE. Peut produire une réaction allergique.

Contient
 - moins de 5% de : agents de surface non ioniques - désinfectants - parfums

Usage biocide TPI 02

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM CAS 7173-51-5 10.00 g/kg

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter soigneusement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas de rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.
- En cas de contact avec la peau, les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- Protéger du gel au stockage.
- Ne pas mélanger avec d'autres détergents, savons, de caractères anioniques.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.